Statement

Minister for International Trade



Discours

Ministre du Commerce extérieur

89/05

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

PAR LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

JOHN C. CROSBIE

À LA RÉUNION ANNUELLE DU FORUM SUR L'ÉCONOMIE MONDIALE

DAVOS, SUISSE Le 28 janvier 1989 Mesdames et Messieurs,

J'aimerais partager avec vous certaines perspectives sur la place du Canada dans l'économie globale.

Depuis quatre ans et demi, le gouvernement que dirige le premier ministre Mulroney s'est attaché à redynamiser l'économie canadienne. Beaucoup a été réalisé.

- Le produit intérieur brut s'est accru d'en moyenne
 4 p. 100, taux qui ne le cède qu'au Japon parmi les principaux membres de l'OCDE.
- Les investissements réels des entreprises se sont accrus d'en moyenne 7,8 p. 100 entre 1984 et 1988.
- Et les exportations nominales du Canada se sont accrues de 23 p. 100 en quatre ans: nos exportations vers la Communauté européenne se sont accrues de 47 p. 100, celles au Japon de 42 p. 100 et celles aux États-Unis de 20 p. 100.
- Le déficit fédéral a été maîtrisé et sensiblement réduit, il est passé de 38,3 milliards \$ en 1984-1985 à 28,1 milliards \$ en 1987-1988. Ce qui veut dire que sa part dans le PIB a été ramenée de 7,8 à 3,9 p. 100.
- La réforme fiscale a simplifié le système et réduit les taux d'imposition des sociétés à des niveaux comparables à ceux des États-Unis.
- La politique de la concurrence a été modernisée pour contrer plus efficacement le comportement anticoncurrentiel mais également pour tenir compte de la nature toujours plus globale du milieu dans lequel nous devons opérer.
- D'importantes réformes ont été introduites pour permettre l'intégration des services financiers et on a modifié les règles de propriété étrangère pour les investisseurs financiers. Par exemple, les institutions étrangères peuvent maintenant acquérir des maisons de courtage canadiennes. Et de nouvelles réformes sont prévues pour rendre nos services financiers davantage concurrentiels au plan international.
- Les réformes apportées à la réglementation de l'énergie et du transport pour accorder bien plus d'importance aux forces du marché ont permis aux industries de se restructurer et d'accroître leur efficience.

- Les grandes privatisations ont touché la Corporation de développement du Canada, de Havilland Aircraft, Canadair, les Arsenaux canadiens, Téléglobe et Fisheries Products International, et le processus de privatisation d'Air Canada et de l'Eldorado nucléaire se poursuit.
- Les anciennes politiques restreignant l'investissement étranger ont été abandonnées. L'Agence d'examen de l'investissement étranger a été remplacée par Investissement Canada, qui a pour mandat d'accroître l'investissement étranger au Canada.
- Et nous avons suivi une politique de valorisation du commerce, premièrement en élaborant une stratégie de négociations commerciales au plan multilatéral sous l'égide du GATT et au plan bilatéral avec les États-Unis, et deuxièmement en ciblant les nouvelles possibilités de croissance, surtout en Europe et dans les pays de la bordure du Pacifique.

Avec ces initiatives, le Canada a délaissé les politiques souvent introverties des années 70 et du début des années 1980. Aux dernières élections générales, les Canadiens ont été invités à décider s'ils voulaient poursuivre cette nouvelle approche ou revenir aux politiques du passé.

Les Canadiens ont choisi de redonner au gouvernement un mandat majoritaire pour lui permettre de poursuivre ses efforts pour rendre notre pays plus productif et plus concurrentiel au plan international. Les réformes des quatre dernières années nous préparent bien pour l'avenir.

La plus importante question qui se pose au Canada et aux autres grandes nations commerçantes est celle du maintien et de l'amélioration du système commercial international ouvert fondé sur le GATT.

Le Canada et ses grands partenaires commerciaux partagent les mêmes objectifs pour l'Uruguay Round. Ce sont:

- d'améliorer l'accès aux marchés en réduisant ou en éliminant les barrières tarifaires et non tarifaires, surtout celles appliquées aux produits provenant des ressources naturelles;
- d'obtenir des règles plus efficaces pour les produits agricoles, y compris la réduction des subventions à l'exportation;
- d'élaborer des règles pour des domaines importants du commerce qui ne sont pas encore assujettis au GATT, y compris les services, les mesures concernant les investissements et liées au commerce ainsi que les

aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce;

- de mieux réglementer le subventionnement et l'utilisation des mesures compensatoires et de sauvegarde; et
- de renforcer les institutions du GATT, surtout en ce qui touche le règlement des différends et la surveillance des politiques nationales, et d'établir des liens plus étroits avec le FMI et la Banque mondiale.

La réunion d'examen à mi-parcours, que j'ai accueillie à Montréal en décembre, a été décevante pour ce qu'elle n'a pas permis de réaliser... surtout sur l'épineuse question de l'agriculture. Mais des progrès importants ont été réalisés sur l'accès aux marchés, les règles commerciales, le règlement des différends, le fonctionnement du GATT, le commerce des services et les produits tropicaux.

Et j'ai confiance que nous pourrons, dans les mois à venir, réaliser des progrès sur les questions les plus difficiles. J'ai été fort encouragé par le sentiment d'engagement permanent à assurer le succès de l'Uruguay Round que j'ai ressenti chez tous les participants à la réunion de Montréal.

Je crois que les ambitieux objectifs établis à Punta del Este seront réalisés dans les deux prochaines années, après des négociations fort difficiles. Je crois aussi que les nations commerçantes comprennent généralement qu'elles seront toutes perdantes si ces objectifs ne sont pas réalisés et que les négociations échouent.

La stratégie commerciale du Canada s'intéresse aussi grandement à la création d'un marché européen unique d'ici à 1992. L'Europe de l'Ouest compte pour 36 p. 100 de nos exportations non destinées aux États-Unis et est, avec les pays de la bordure du Pacifique, le principal point de concentration de nos initiatives de promotion du commerce et de l'investissement à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Nous avons confiance que l'Europe restera ouverte et qu'elle contribuera positivement à l'établissement, pendant l'Uruguay Round, de nouvelles règles et disciplines qui donneront une économie mondiale plus ouverte et dynamique. L'intégration européenne ne doit pas ériger de nouveaux obstacles au commerce. Ce serait un coup porté à un système commercial international ouvert. Même la menace de nouvelles barrières pourrait entraver le commerce et l'investissement et retarder les progrès dans les Négociations commerciales multilatérales.

Pour éviter l'imposition de nouvelles barrières et l'incertitude nuisible qu'entraîne la menace de nouvelles barrières, il sera important que la Communauté européenne et ses États membres renforcent leur engagement d'ouverture, de transparence et de dialogue permanent avec leurs principaux partenaires commerciaux.

Le développement le plus important dans notre politique commerciale des quatre dernières années a été l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Cette initiative s'inspire des règles du GATT, qu'elle dépasse même dans certains cas, et réalise d'importantes perçées, notamment aux plans de l'élimination des droits de douane, de l'investissement, des services, de la passation des marchés et du règlement des différends... des progrès qui, nous l'espérons, appuieront une libéralisation accrue dans le cadre du GATT.

La relation entre le Canada et les États-Unis dans le cadre du libre-échange différera bien sûr de celle qui existera entre les États membres de la Communauté européenne. La Communauté européenne fonctionnera selon des règles communes et des institutions communes alors que le Canada et les États-Unis agiront selon les règles du traitement national en n'ayant d'institutions communes que pour le règlement des différends. Et pourtant, il existe tellement de possibilités de libéraliser le commerce entre le Canada et les États-Unis que le libre-échange donnera aux entreprises de l'Amérique du Nord nombre des avantages et possibilités que l'Europe de 1992 donnera aux entreprises de la Communauté européenne.

Et les Européens pourraient, en parallèle, se renseigner sur les nouvelles possibilités de commerce et d'investissement que procurera le libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

L'Accord de libre-échange est une bonne raison d'investir au Canada pour desservir le marché nord-américain. Mais il y en a d'autres.

Le Canada possède l'une des économies les plus diversifiées au monde. Fondée d'abord sur les ressources naturelles, notre économie a évolué pour devenir l'une des principales économies industrielles de la planète, si situant au deuxième rang parmi les pays de l'OCDE pour ce qui est du PIB par habitant calculé selon le pouvoir d'achat.

Nul besoin de rappeler les grandes richesses naturelles que possède le Canada, ses gisements de pétrole, ses ressources hydro-électriques, ses minéraux, ses forêts, ses pêches et ses produits agricoles, qui soutiennent l'économie de toutes les régions du pays et qui expliquent largement la situation avantageuse dont bénéficient nos industries d'exploitation des ressources et nos entreprises fortes consommatrices d'énergie.

Nos secteurs secondaire et tertiaire hautement développés reposent sur l'infrastructure que constituent nos richesses naturelles. Toutefois, depuis de nombreuses années, la diversité et l'innovation qui caractérisent ces secteurs démontrent jusqu'à quel point leur essor s'est libéré de cette infrastructure.

Tous ces atouts ont fait du Canada un lieu de prédilection pour les investisseurs étrangers: en effet, les apports directs de capitaux étrangers sont passés de 3,8 milliards \$ CAN en 1984 à 10,2 milliards en 1987. Nous sommes persuadés que ces niveaux d'investissement, accompagnés d'importants transferts de technologie et de grandes entreprises en coparticipation, augmenteront en 1989 et dans les années à venir.

Les gouvernements ainsi que les entreprises du Canada devront au cours de ces années se montrer à la hauteur des défis qui se présenteront; ils devront notamment

- exploiter les possibilités que le libre-échange a ouvertes sur le marché de l'Amérique du Nord;
- favoriser la libéralisation du commerce international dans le cadre des Négociations commerciales multilatérales;
- tirer profit des nouvelles possibilités que présente l'internationalisation des affaires, surtout en Europe et dans la région du Pacifique; et
- maintenir le rôle de premier plan que joue le Canada sur la scène mondiale par l'intermédiaire des Nations Unies, où nous occupons maintenant un siège au Conseil de sécurité, des Sommets économiques, du Groupe des Sept, de l'OCDE, du GATT, de la Banque mondiale, du Fond monétaire international, du Commonwealth et de la Francophonie.

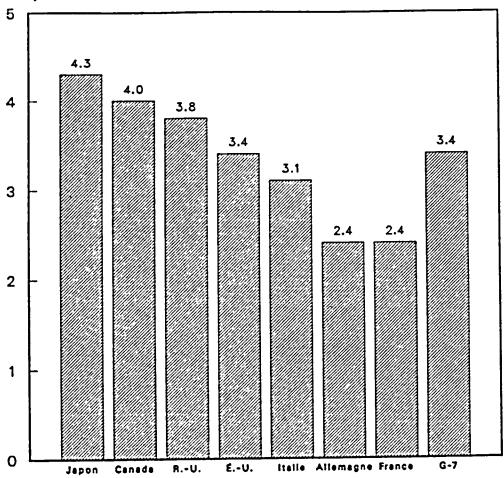
Les Canadiens savent maintenant qu'ils doivent devenir des concurrents efficaces sur les marchés mondiaux s'ils veulent prospérer et croître. Nous n'avons plus du tout la même attitude que pendant les années 1970 et le début des années 1980, lorsque nous étions portés à résister aux changements économiques sur le plan international; nous cherchons davantage aujourd'hui à mieux nous adapter à la conjoncture économique.

Les grandes initiatives que nous prenons à cette fin à l'échelle internationale comprennent la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, un appui énergique de l'Uruguay Round ainsi que l'expansion de la coopération bilatérale et industrielle avec nos principaux partenaires commerciaux. À l'échelle nationale, nos efforts visent surtout la poursuite des ajustements structuraux et la réduction du déficit.

Les Canadiens marchent vers l'avenir avec confiance, car ils savent qu'ils peuvent compter désormais sur une croissance et une prospérité soutenues.

Croissance annuelle moyenne du Canada et des autres pays du G-7, 1984 à 1988

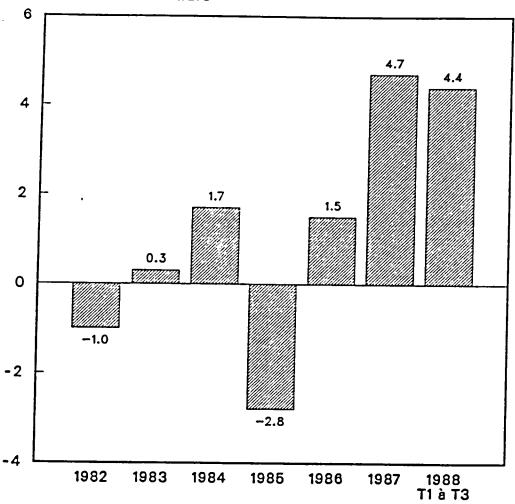




Source: OCDE, Perspectives économiques de décembre.

Investissement direct étranger au Canada

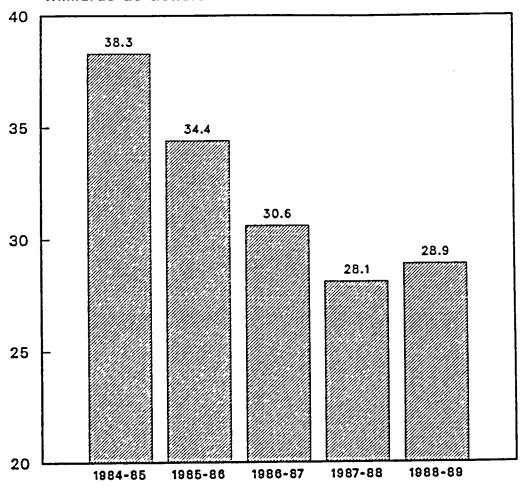




Source: Statistique Canada.

Déficit du gouvernement fédéral selon les comptes publiques

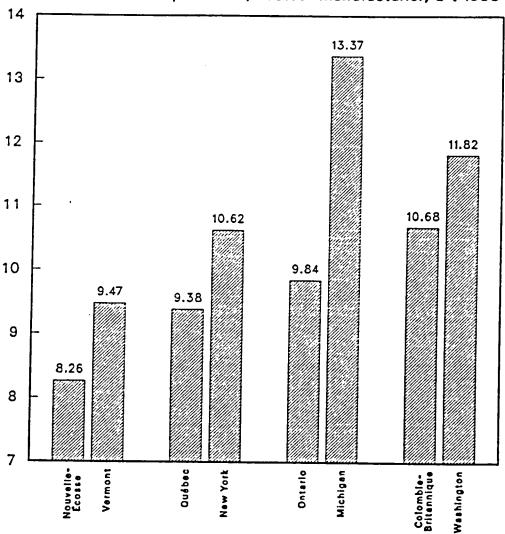
milliards de dollars



Note: 1984-85 à 1987-88 sont des données observées et 1988-89 est l'objectif du budget du 10 février 1988.

Rémunération horaire moyenne au Canada et au États-Unis

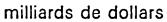
dollars des É.-U. par heure, secteur manufacturier, 3°t 1988

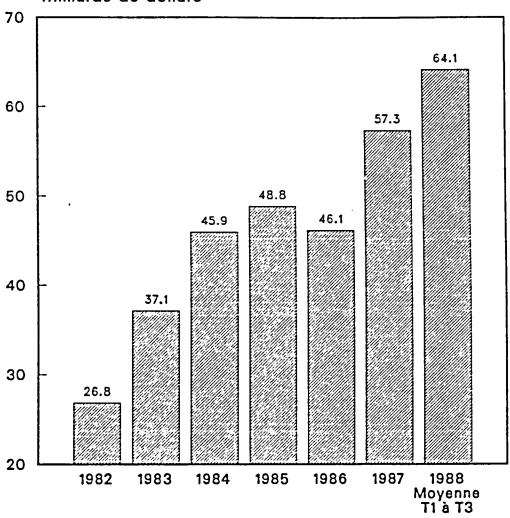


*Calculé avec le taux de change Canada-É.-U. (moyenne à midi) au troisième trimestre de 1988.

Source: Statistique Canada et Data Resources Inc.

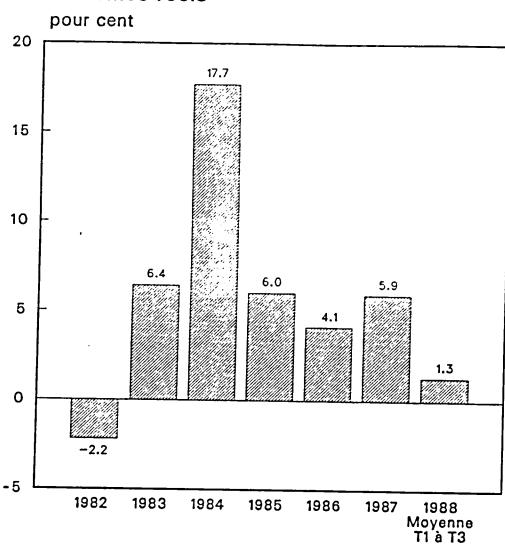
Bénéfices des corporations avant impôt





Source: Statistique Canada.

Croissance des exportations canadiennes en termes réels



Source: Statistique Canada.